

SYNDICAT MIXTE DU MARAIS POITEVIN BASSIN DU LAY

Séance du 13 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le treize du mois de juin, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DU MARAIS POITEVIN BASSIN DU LAY s'est réuni à la salle de réunion de la mairie de MAREUIL SUR LAY, sous la présidence de Monsieur Joël BORY, vice-président.

ETAIENT PRESENTS :

CC Moutierrois Talmondais – ANGLES Gérard BACHELET
CC Moutierrois Talmondais – LE BERNARD Jean-Claude BULOT
CC Moutierrois Talmondais – CURZON Irène FOLL
CC Moutierrois Talmondais – MOUTIERS LES MAUXFAITS... Christian AIME
CC Moutierrois Talmondais – ST CYR EN TALMONDAIS Nicolas PASSCHIER
CC Moutierrois Talmondais - SAINT VINCENT SUR GRAON.. Jannick RABILLE
CC Sud Vendée Littoral – L'AIGUILLON SUR MER Maurice MILCENT
CC Sud Vendée Littoral - LA BRETONNIERE-LA CLAYE..... David MARCHEGAY
CC Sud Vendée Littoral – CHASNAIS Serge CAILLAUD
CC Sud Vendée Littoral - LA COUTURE Thierry PRIOUZEAU
CC Sud Vendée Littoral – LA FAUTE SUR MER Patrick JOUIN
CC Sud Vendée Littoral – GRUES..... James CARDINEAU
CC Sud Vendée Littoral – LAIROUX..... Michel COUSSOT
CC Sud Vendée Littoral - MAREUIL SUR LAY DISSAIS..... Jean-Pierre HOCQ
CC Sud Vendée Littoral – PEULT Gérard COMMARIEU
CC Sud Vendée Littoral – ST DENIS DU PAYRE..... Jean ETIENNE
CC Sud Vendée Littoral – ST MICHEL EN L'HERM Joël BORY
CC Sud Vendée Littoral – LA TRANCHE SUR MER Jacques GAUTIER

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

Conseil Départemental..... Arnaud CHARPENTIER
ASA Prises de St Michel Claude GAUDIN
SMMP LAY - Animateur SAGE Pascal MEGE
SMMP LAY – Technicien Rivières Didier BERCHAIRE
SMMP LAY – Technicienne PAPI Julie LOWENBRUCK
SMMP LAY – Technicien Qualité des eaux Vincent JAUFFRIT
SMMP LAY – Secrétaire Isabelle DAVIET
SMMP LAY – stagiaire Romain QUAIREAU

ETAIENT EXCUSES :

CC Sud Vendée Littoral – ROSNAY Jean-Yves CLAUTOUR
CC Sud Vendée Littoral – LUÇON Francis VRIGNAUD
CC Sud Vendée Littoral – TRIAIZE..... Jean-Marie LANDAIS (pouvoir à M. BORY)
CLE du SAGE James GANDRIEAU

Les délégués et les invités ont été invités par courrier en date du **22/05/2017**.

Le Président ouvre la séance et constatant que le quorum est atteint par la présence de **18** membres, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

3. VALIDATION DU NOUVEAU CONTRAT TERRITORIAL MILIEUX AQUATIQUES (CTMA)

Le Président explique. Le Contrat Territorial Milieu Aquatique est initié par le syndicat mixte du marais poitevin, bassin du Lay. C'est un outil de programmation contractuel qui est proposé par l'Agence de l'eau Loire Bretagne aux différents maîtres d'ouvrages de la basse vallée du Lay. Chaque maître d'ouvrage qui le souhaite peut s'associer pour y mener des travaux en faveur de la restauration des milieux hydrauliques sur leur territoire respectif. Sa durée est de 3 à 5 ans (en lien avec le CTMA cadre du marais Poitevin), avec une mise en œuvre prévisionnelle à compter de 2018.

Le **Syndicat mixte marais Poitevin bassin du LAY**, compétent, a souhaité poursuivre la démarche initiée en 2010 jusqu'en 2016 et mener des travaux sous sa propre maîtrise d'ouvrage. Le président présente le nouveau programme des travaux pluriannuel (contenu et plan de financement) qui concerne le territoire.

Le programme global s'élève à 5 M€ HT. Animé par le Syndicat mixte, il rassemble les 9 ASA de marais, le Parc Naturel Marais Poitevin, la FDAPPMA et l'EPMP. Pour le syndicat mixte, le programme de travaux s'élève à 1,93 M€ HT avec un taux d'aide de près de 80%.

Au vu de ces éléments, le Comité Syndical, après en avoir débattu, décide, à l'unanimité :

- D'approuver le programme de travaux présenté et qui figurera au contrat territorial ;
- D'autoriser le président à signer le contrat territorial et toutes pièces y afférant ;
- D'autoriser le président à solliciter une aide financière auprès des partenaires suivants : Agence de l'Eau Loire Bretagne, Département de la Vendée, Région des Pays de la Loire ; et tout autre partenaire financeur potentiel
- D'accepter sa participation financière pour ce programme et s'engage à inscrire les crédits nécessaires à chaque budget ;
- D'autoriser le président à signer tous les documents et à effectuer toutes les démarches utiles et afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme
Le Président du Syndicat Mixte du Marais Poitevin
Bassin du Lay,
Joël BORY



The image shows a blue circular official stamp of the 'Syndicat Mixte Bassin du Lay du Marais Poitevin'. A handwritten signature in black ink is written over the stamp, extending to the left.